

## DE VOUS À MOI

### Difficiles solidarités



Il faut probablement remonter à l'émergence de la famille nucléaire il y a quelque deux siècles pour retrouver des circonstances aussi exceptionnelles en matière de configuration familiale ! Et pourtant nous commençons tout juste à prendre réellement conscience des enjeux considérables induits par la loi dite du "mariage pour tous" si elle s'applique telle qu'actuellement prévue.

Après une sorte d'atonie un peu surprenante, les projecteurs de l'actualité ont été braqués sur la démarche en cours, générant enfin analyses et commentaires. Grands-parents, nous sommes lourdement concernés par les implications de cette future loi, mais nous n'imaginons guère à quel degré. Les conséquences dépassent en effet de très loin le seul cadre de l'union de deux êtres de sexe identique.

On ne peut pas dire que les réactions des instances associatives en charge de la famille aient défrayé la chronique, mais il est sans doute probable que des opinions divergentes en leur sein aient freiné des prises de positions publiques. Ce sont donc les trois grandes reli-

“ Nous sommes lourdement concernés par les implications de cette future loi

gions du pays qui ont pris la parole pour expliquer et dire leur hostilité au projet de loi. Ils ont pour cela choisi un terrain tout autre que celui de leur dogme : l'anthropologie.

Étonnant de voir ainsi judaïsme, islam et christianisme, accompagnés de voix laïques, expliquer que non seulement rien n'empêche l'union de deux êtres de même sexe, mais qu'au contraire il serait bon de donner plus de contenu à cette union pour la rendre plus profitable à ses contractants. Pour elles, un homme ne sera jamais mère, une femme jamais père et vouloir gommer cette différence anthropologique constitue un danger redoutable, notamment pour le Code civil.

L'explication : entrebâiller la porte de la filiation, de l'adoption, de l'autorité parentale pour réaliser que mener à terme ce projet nécessiterait une restructuration quasi complète du dit Code. D'où l'interrogation sur la raison d'imposer à l'ensemble de la société un dispositif relatif à un très petit nombre qui n'est d'ailleurs pas unanime sur la démarche.

L'EGPE, qui a toujours mis en avant les nécessités d'écoute et de dialogue, les met en pratique, une nouvelle fois, en utilisant son journal et son assemblée générale. Bonne lecture et n'oubliez pas de réserver la date du 11 avril. Au nom de toute l'équipe des bénévoles actifs de l'association (nous sommes presque 70!) nous vous remercions de votre soutien et vous souhaitons, en ce début d'année 2013, de nombreux et merveilleux moments en famille.

● Yves Boutonnat, Président

## GRANDS-PARENTS, PETITS-ENFANTS À chacun sa juste place



© Caroline Poux

Tout aussi sûrement qu'il n'est pas facile d'être parent, il n'est pas facile non plus d'être grand-parent ! La mutation de la famille a changé la donne et perturbe des repères qui faisaient référence : l'autorité, la vie conjugale, les rôles parentaux, la place donnée à l'enfant... Jusqu'aux configurations familiales elles-mêmes – monoparentalité, familles recomposées, et sans doute bientôt homoparentalité... – qui apportent leur lot de situations inédites, troublantes, inconfortables... ou régénérantes, c'est selon.

Les grands-parents d'aujourd'hui, bon gré mal gré, vivent une révolution culturelle qui, pour un certain nombre d'entre eux, leur aura, dans une même vie, fait chercher l'eau au puits et surfer sur internet !

Dans notre société, la question de la « grand-parentalité » est étonnamment peu prise en compte en tant que telle. Elle est le plus souvent masquée par la préoccupation des « seniors », des « retraités » ou, encore plus prosaïquement, des « vieux ». Pourtant, il y a de plus en plus de grands-parents (environ 13 millions dont 7 millions de femmes), et il y a envi-



Par Daniel Coum, psychologue clinicien

ron 2 millions d'arrière-grands-parents.

La question de la place et du rôle des grands-parents dans la vie de leurs petits-enfants ne peut se poser qu'au regard d'une réalité généalogique que l'on ne saurait méconnaître : les grands-parents sont d'abord, avant tout et tout au long de leur vie, des parents. On est et on reste parent toute sa vie et si on dure assez longtemps, on devient éventuellement grands-parents : c'est une question de temps ! L'accès direct aux petits-enfants est et demeure permis – ou empêché – par la génération intermédiaire que constituent les parents.

>>> Suite en page 2

## SOMMAIRE

2 DOSSIER > Grands-parents, Petits-enfants : à chacun sa juste place

5 L'AGENDA

6 DÉCRYPTAGE > Mes petits-enfants sont orphelins

7 SANTÉ À vos fourneaux mais aussi à vos baskets !

8 LE RENDEZ-VOUS DE L'EGPE > Assemblée générale



# GRANDS-PARENTS, PETITS-ENFANTS À chacun sa juste place

>>> Suite de la page 2

## ON NE CHOISIT PAS DE DEVENIR GRAND-PARENT

La question de la grand parentalité doit également s'envisager du point de vue de l'importance que cette fonction revêt au regard de qui l'endosse. Devenir grand-parent compte dans une existence d'homme ou de femme : il s'agit que son fils ou sa fille devienne père ou mère, en même temps qu'il s'agit d'avoir affaire à un bébé, un enfant continuateur d'une lignée, alors même que l'on n'est plus en situation d'avoir soi-même un enfant et que le début de la fin de vie s'annonce plus ou moins tranquillement. Sans doute un désir ancien d'enfant vient-il en écho lointain d'un désir réveillé de petit-enfant, dont la satisfaction est conditionnée par l'engagement de ses enfants dans la parentalité. On ne choisit pas de devenir grand-parent.

La naissance d'un enfant implique de facto des grands-parents, c'est-à-dire les parents des parents. Les parents sont toujours entre deux générations. D'une part, ils « font » avec leurs enfants, qu'ils éduquent, et d'autre part ils « font » avec leurs parents, qui les ont éduqués. Ils ont été enfant avant de devenir parent. Et ils deviennent parents avec ce qu'ils font de ce que leurs parents leur ont transmis et continuent parfois de leur transmettre encore. D'où l'assertion selon laquelle « il faut trois générations pour faire un enfant ! »

Un enfant est en lien, d'une manière ou d'une autre, avec ses grands-parents à travers ce que ses parents, consciemment et surtout inconsciemment, lui en transmettent. Tous les enfants sont pris dans un lien significatif vis-à-vis de leurs grands-parents, soit directement, soit indirectement, jusqu'à la mort de ceux-ci et sans doute même au-delà. Et ce sont les parents qui, peu ou prou, sont les vecteurs, tout à la fois passeurs et garde frontières, de ce maintien du lien, dont la part manifeste – évocation, rencontres, contacts, appels téléphoniques et autres repas familiaux – n'est que la portion congrue.

## ON EST ET ON DEMEURE FILS DE...

Les liens familiaux durent toute la vie, et sans doute même au-delà ! Ils sont les seuls liens véritablement durables.

Ils peuvent être compliqués, conflictuels, voire même l'occasion de ruptures, parfois de violences. Mais parce qu'ils sont institués, d'une part, et parce qu'ils participent de l'avènement des personnes d'autre part, ils sont par leur intensité et leur prégnance, toujours là : on est et demeure le fils ou la fille d'un tel, on a eu tel ou tel enfant, petit-enfant, etc.

Il s'agit donc de réhabiliter et ou de promouvoir l'inscription familiale des personnes quel que soit leur âge et ce, jusqu'à la fin de la vie, quelles que soient les modalités de mise en œuvre de ces liens... Et puisque le choix prévaut désormais sur l'obligation et que les solidarités intrafamiliales jadis instituées sont désormais déliées, alors de la même manière qu'il n'y a pas lieu de culpabiliser le fils ou la fille, le petit-fils ou la petite-fille qui n'aide pas son vieux parent ou grand-parent, il n'y a pas lieu de culpabiliser celui ou celle qui ne veut ou ne peut pas s'occuper de son petit-fils ou de sa petite-fille !

## LA FAMILLE N'EST PLUS CE QU'ELLE ÉTAIT

Il y a une réalité anthropologique de la verticalité sans fin des liens familiaux (qui explique l'engouement observé pour les recherches généalogiques). Elle se met en scène dans une actualité sociale de la famille, ou plutôt des familles. L'évolution des manières de « faire famille » vient impacter de façon parfois violente les liens familiaux. Les parents, et tout autant les parents des parents, en sont les témoins et les acteurs, parfois les victimes et, en tous les cas, les maîtres d'œuvre. Qu'ils subissent ou agissent ces évolutions, grands-parents, parents et, en conséquence, enfants éprouvent ce qu'il est convenu d'appeler la « mutation de la famille » dans le quotidien des relations intrafamiliales et intergénérationnelles.

Les familles d'aujourd'hui traversent une mutation sans pré-

cédent dont les caractéristiques ont été bien décrites non seulement par les historiens mais également les sociologues.

Ceux-ci notent, par exemple, les effets délétères de la réduction de la famille à sa dimension nucléaire sur la place accordée, dans la vie familiale, à la parentèle en général et aux aïeux en particulier. Les contraintes conjuguées de l'urbanisme (réduction des espaces d'habitation) et de l'emploi (dispersion géographique des familles en fonction du lieu



## RELÉGUÉES AU RANG D'ANTIQUITÉS

de travail des parents) coïncident avec une relégation des « anciens » en dehors de l'espace familial quotidien. De même, la divortialité, la fragilité des liens conjugaux et la multiplication des séparations obligent très souvent les parents isolés à faire appel à leurs propres parents pour consolider une dynamique familiale fragilisée tant sur le plan économique que relationnel et affectif.

Ces chercheurs notent également la ressource humaine et parfois économique que représentent, pour les dynamiques familiales d'aujourd'hui, les grands-parents, attendus dans leur capacité à s'engager dans un soutien éducatif ou plus prosaïquement, la « garde » des petits-enfants pour soulager des parents au travail, en vacances ou, plus simplement, fatigués...

Les psychanalystes analysent cette mutation en ce qu'elle affecte les rôles parentaux dans leur identité et leur fonction : qu'est-ce qu'être père, mère ? comment faire famille ? Elle fragilise les rapports entre les genres et entre les générations, entraîne des bouleversements dont nous ne mesurons pas encore tout à fait les incidences subjectives sur la personnalité des enfants et le devenir des liens sociaux. Car c'est jusqu'à la place de l'enfant qui s'en trouve ébranlée, prise dans une tendance à l'hyper-valorisation qui semble vouloir faire de lui, au nom de son bien-être et de son épanouissement, la référence à laquelle se soumettent parfois des parents inquiets. Tout se passe comme si là où la tradition faisait autorité, pla-





© Caroline Poux

années soixante. Mais ils ont eu des effets dommageables pour la construction des adultes de demain. Qu'en reste-t-il ? La modernité s'oppose à la tradition fondée sur l'imposition, au nom du dogme laïc ou religieux, d'un modèle univoque et collectif d'existence conjugale et familiale auquel chacun devait se soumettre. Elle lui préfère l'émancipation subjective des personnes et la liberté d'inventer son existence personnelle, conjugale et familiale.

Le choc culturel est massif que les parents, chargés d'accompagner cette mutation (qu'ils le veuillent ou non) éprouvent d'autant plus douloureusement que ces changements les mettent en position intermédiaire (sinon de conflit de loyauté) entre le monde dont ils ont hérité de leurs parents et celui qu'ils ambitionnent pour leur enfant. Mais la difficulté tient sans doute moins à la crainte de la répétition (les grands-parents sont en vérité plus « cool » avec leurs petits-enfants qu'ils ont été avec leurs enfants) que le sentiment de culpabilité de vouloir faire rupture avec une tradition familiale.

### UN ENTRE-DEUX PARFOIS CHAOTIQUE

Les repères qui valaient pour leurs parents (et le plus souvent pour leurs propres grands-parents) et à travers quoi ils se sont construits et sont devenus ce qu'ils sont, ne valent plus ni pour les parents qu'ils sont parvenus à être, ni pour leurs enfants. L'écart entre les valeurs grands-parentales, attachées à la tradition, et la vie des enfants de la modernité placent les parents dans un entre-deux parfois chaotique et toujours délicat à assumer. D'autant plus qu'il s'agit moins de changer les codes sociaux – c'est ce que toutes les générations font de l'héritage reçu – mais désormais de s'affranchir du principe du dogme collectif au profit de la promotion du libre arbitre. Difficile dès lors de se repérer dans la transmission puisqu'il ne s'agit plus de reproduire les modèles précédents dont on a hérité mais de s'en émanciper pour inventer – et d'apprendre à l'enfant à inventer – sa propre partition existentielle. Nous ne pourrions jamais aussi bien qu'aujourd'hui mesurer à quel point il est fatigant d'être soi ! La modernité complique donc la vie des parents non seulement vis-à-vis de leurs enfants mais également de leurs pro-

pres parents. Mais elle complique également, en conséquence, la vie des grands-parents : comment faire avec des modalités de faire couple, de faire famille et d'éduquer les enfants aux antipodes que ce à quoi ils ont cru et ce qu'ils ont vécu, qu'ils ont transmis à leurs enfants parce que leurs propres parents le leur avaient transmis.

C'est sans compter avec les situations inédites et pour lesquelles il n'y a encore aucun modèle, aucune expérience préalable qui puisse faire référence et qui aiderait à savoir comment se comporter en pareille circonstance : que veut dire, par exemple, être et rester grand-parent d'un petit-fils ou d'une petite-fille que l'on ne peut voir qu'une fois de temps en temps parce que votre fils a divorcé et que votre ex-belle-fille, fâchée avec son ex-belle-famille, refuse de maintenir le lien ?

### LES GRANDS-PARENTS MAÎTRES D'ŒUVRE

L'enjeu est d'ancrer l'enfant dans des racines qui dépassent largement le seul désir parental qui lui a permis de voir le jour dans un monde qui lui préexiste et dont ses grands-parents sont les plus fidèles témoins : une culture, une histoire familiale mais également sociale, dans un monde en mouvement mais dont l'actualité ne prend sens qu'au regard d'un passé dont les grands-parents peuvent témoigner. Cela suppose que les grands-parents se souviennent qu'en tant que parents, ils ne sont pas non plus à l'origine des choses : ils ont eu des parents, etc. et que ces racines sont multiples. Et la réalité de l'union matrimoniale suppose le partage des petits-enfants avec les parents de l'autre lignée : il y a des grands-parents paternels et des grands-parents maternels... Les grands-parents sont, plus que les parents encore, les maîtres d'œuvre du principe de diversité culturelle, de mixité sociale, de « pluri-parentalité » comme modèle de référence pour ce qui est donner sens, autour d'un enfant, à la structure des liens familiaux.



Le partage de la parentalité, dont le premier bénéficiaire est le petit enfant, implique en tout premier lieu les grands-parents pour autant qu'ils sachent résister à la tentation de la substitution parentale. Car les grands-parents ouvrent la famille nucléaire sur la parentèle, les aïeuls et la famille élargie (les oncles et tantes, les cousins et cousines, etc.). Ils rappellent aux parents que leur enfant est relié, bien au-delà de « son papa et de sa maman », à une famille élargie et que l'enfant ne leur appartient pas. Ils inscrivent l'enfant dans l'histoire, dans le temps qui passe, c'est-à-dire la temporalité vécue et historicisée de la famille, de la succession des générations et, plus largement, d'une culture en mouvement.

Le petit-enfant est un enjeu pour les grands-parents. Il est attendu, désiré, convoqué presque, en ce qu'il vient conforter un statut, la conformité à un certain ordre des choses. Au souhait légitime du conformisme social, aujourd'hui mis à mal, s'ajoute un enjeu anthropologique à peine conscient : il faut perpétuer la lignée, assurer la descendance, préserver l'héritage. Sans doute

>>> Suite en page 4

Des situations inédites pour lesquelles il n'y a encore aucun modèle

çant les grands-parents en position de représentants historiques d'un certain ordre familial transmis de génération en génération, la modernité fait de l'enfant le paragon de l'humanité, reléguant les générations d'avant au rang d'antiquités, vestiges persistants d'un passé contesté, révolu et refoulé.

Tout se passe comme si, renonçant au principe même de la transmission aux suivants de ce qui leur a été transmis par leurs prédécesseurs, les parents d'aujourd'hui refusaient d'assumer le monde dans lequel ils ont placé leur enfant, attendant de lui qu'il le réinvente ex-nihilo. Autant dire qu'ils lui remettent les clefs de la maison, demandant à leurs propres parents de souscrire à renversement de valeur et d'usage.

Ce que l'on peut tenir pour un incontestable progrès social et affectif : la libération des femmes (et par voie de conséquence des hommes), l'objection faite à un ordre social dogmatique assujettissant voire aliénant qui s'appuyait sur la domination des uns – femmes et enfants – par les autres – les hommes et les pères –, la promotion de la subjectivité, le respect et la protection des enfants, etc. sont autant de victoires obtenues à force de combats que les grands-parents des enfants d'aujourd'hui ont connus sinon menés dans les

## GRANDS-PARENTS, PETITS-ENFANTS À chacun sa juste place (suite)

>>> Suite de la page 3

“ De nouvelles acrobaties affectives et relationnelles

gré les parents, c'est-à-dire qui se passerait de l'intercession, de la permission des parents. Autrement dit, l'enfant pourrait être en lien avec ses grands-parents malgré ses père et mère. Or, entre petits-enfants et grands-parents, il y a des adultes qui sont en position d'autorité et de responsabilité parentale.

Leurs enfants, par définition immatures, remettent leur existence entre les mains de ceux qui se sont engagés à leur naissance. C'est dire l'importance vitale qu'ils revêtent à leurs yeux. Aussi la loi générale s'impose-t-elle dans ces termes : puisque les enfants ne peuvent exister indépendamment de leurs parents, on ne peut pas concevoir le lien grands-parents/petits-enfants sans penser le lien que les grands-parents entretiennent avec les parents. Les grands-parents ne peuvent que, doublement, respecter l'irréductibilité du lien qui unit l'enfant à ses parents. Ne pas respecter ce lien, c'est ne pas respecter l'enfant.

Au droit à l'accès à l'enfant, fait écho la nécessité du maintien du lien. Il s'agit d'inscrire sa propre place dans une chaîne générationnelle complexe qui établit un lien entre les générations, un lien indéfectible, nécessaire et profitable, mais un lien qui sépare autant qu'il relie. Car il y a mille et unes manières de maintenir le lien avec un enfant qui n'est pas le sien et qui est, singulièrement, celui de son enfant : penser à lui, lui donner de ses nouvelles, entretenir de suffisamment bonnes relations avec ses propres enfants pour que ceux-ci aient à cœur d'éduquer leurs enfants en référence à leurs 4 grands-parents... Nul besoin d'avoir son petit-fils ou sa petite-fille « sous la main » pour assurer la fonction.

### JUSQU'OUÀ LA LIBERTÉ DE FAIRE FAMILLE

Pour qu'une troisième génération advienne, la consistance de l'alliance conjugale et parentale doit rencontrer la retenue de la génération d'avant.

Les situations familiales actuelles de mono-parentalité par divorce compliquent la donne lorsque, manifestement, une place est à prendre. Et pour peu que cela vienne rencontrer la solitude d'un grand-parent seul par veuvage, ou également désormais par divorce. Des alliances transgressives de la loi de séparation des générations peuvent alors se nouer, non sans danger pour l'enfant. La mutation de la famille participe d'une rupture culturelle initiée par une génération d'avec une certaine conception du monde familial mise en œuvre par la génération d'avant ? Qu'en sera-t-il de la 3<sup>e</sup> génération ? Les petits-enfants ne réhabilitent-ils pas ce que leurs parents ont rejeté de l'héritage de leurs parents ? C'est ainsi que l'on doit comprendre l'engouement soudain des immigrants de la 3<sup>e</sup> génération pour la culture de leurs grands-parents restés au pays, alors même que leurs parents se sont appliqués à la rejeter pour mieux s'intégrer...

La question de savoir jusqu'où peut s'exercer la liberté de faire famille selon son désir est d'une actualité criante. Elle est l'occasion pour les gardiens de temples concurrents (conservateurs et utopistes) de s'af-

fronter sur la scène publique dans un débat où l'absence de prudence sinon de scientificité est souvent la règle !

De fait, si le jeu des recompositions familiales a démultiplié le nombre de grands-parents autour d'un enfant, l'homoparentalité modifiera encore la donne familiale. En modifiant les règles traditionnelles du jeu amoureux et conjugal, elle obligera les grands-parents à de nouvelles acrobaties affectives et relationnelles avec leurs descendants et leurs conjoint(e)s, mais également avec leur propre histoire familiale.

Toujours, la naissance d'un enfant rapproche les parents de leurs propres parents mettant en tension des enjeux affectifs anciens qui trouvent à l'occasion, autour de l'enfant nouveau venu au monde puis grandissant, de se rejouer non sans impliquer une autre famille à travers le jeu des alliances conjugales, de quelque nature qu'elles soient. Et toujours les générations se suivent et se nourrissent des précédentes pour mieux s'en libérer.

C'est là la loi de l'humanité. L'ingratitude des enfants n'a d'égal que celle des petits-enfants ! ●

Daniel Coum,  
psychologue clinicien

## EN BREF À L'EGPE

### Faire face à la disparition de l'autre

Une réunion d'information pour sérier les questions

L'EGPE, sous l'impulsion d'une petite équipe, a mené une réflexion visant à faire prendre conscience de l'intérêt de sérier les questions pratiques d'organisation de vie qui se posent quand son conjoint vient à disparaître : comment anticiper les décisions à prendre ? Comment rester maître de son organisation de vie sans dépendre de ses enfants, petits enfants ou d'autres personnes ?

Vous êtes invité(e) s à une réunion d'information

**Mardi 22 janvier,  
de 16h30 à 18 h,  
à l'EGPE, 12 rue Chomel,  
PARIS VII<sup>e</sup>.**

Objectif : soulever les interrogations pratiques qui se posent afin de recenser les questions concernant l'organisation quotidienne de celle (ou celui) qui se retrouve seul.

Cinq domaines seront passés en revue :

- Vie quotidienne/logement
- Vie familiale/sociale
- Patrimoine/argent/finance

- Fin de vie/obsèques
  - Mandat de protection future
- Les personnes intéressées par un (ou plusieurs) de ces domaines pourront, sur place, prendre rendez-vous avec l'animateur du sujet pour la réunion ultérieure d'un atelier permettant de compléter la liste des questions à se poser et de répondre aux remarques, interrogations ou demandes de précisions.

**Inscriptions :**  
Tél. : 01 45 44 34 93 ou  
mail : [egpe@wanadoo.fr](mailto:egpe@wanadoo.fr)

### Cuisine à quatre mains

Desserts d'aujourd'hui et d'autrefois

Un rendez-vous des plus sympathiques pour grands parents et petits enfants le 13 ou le 20 février, de 14 h à 16 h, dans la superbe cuisine d'Interfel, l'Association Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Frais, sur le thème : Desserts d'aujourd'hui et d'autrefois.

Au bouclage du Journal en décembre, la date définitive n'était pas encore connue mais elle sera fixée dans le courant de la semaine du 14 au 18 janvier.

**N'hésitez pas à appeler l'EGPE pour vous inscrire!**  
Tél. : 01 45 44 34 93



La diversité des activités proposées pour les grands-parents et pour certaines avec nos petits-enfants, permettent d'échanger et de vivre, comme entre amis, des émotions et découvertes...

## LES ATELIERS DE L'EGPE

S'inscrire au préalable : Tél. 01 45 44 34 93 ou egpe@wanadoo.fr

Activités ouvertes à tous, dans la mesure des places disponibles. Ils se tiennent à l'EGPE. Participation : 10 €.

### Rencontres- échanges entre grands-parents

Avec Georgette Guyot et Catherine Blumental

Échanger sur vos expériences, joies et difficultés, sur votre rôle et votre place aujourd'hui auprès de vos enfants et petits-enfants...

**Le jeudi de 14h30 à 16h30** : 10 janv • 7 fév • 21 mars • 4 avril • 16 mai • 6 juin

### Grand-parent, et alors ?

Avec Annick Léguillette

Devenir grand-parent est une aventure formidable : la famille s'agrandit et chacun se retrouve à une nouvelle place. Venez échanger vos émois et vos pratiques.

**Le lundi de 14h30 à 16h30** : 4 oct • 8 nov • 6 déc • 10 jan • 7 fév • 21 mars • 4 avr • 16 mai

### Avoir un petit-enfant en difficulté

Avec Pierre Manipoud

Accueillir un enfant "différent" se révèle être une aventure au quotidien. Réfléchir en groupe pour mieux appréhender les situations.

**Le lundi 14h** : 25 fév • 27 mai

### Manipulations et violences psychologiques

Avec Alette d'Ivernois de Panafieu

Identifier nos malaises au quotidien, modifier notre regard sur nos relations conflictuelles et trouver des stratégies pour éviter les pièges des manipulations.

**Le lundi à 14h30** : 14 janv • 11 fév • 18 mars • 15 avr • 13 mai • 17 juin

### Familles éclatées

Avec Sophie de la Boutresse

Le couple de vos enfants a éclaté, laissant vos petits enfants désespérés. Comment pallier les aléas de cette situation ? Partagez votre expérience avec d'autres.

**Le mercredi à 10h** : 9 janv • 13 mars • 10 avr • 15 mai

## LES CONFÉRENCES DE L'EGPE

Avec Yves Boutonnat, Monique Desmedt, Georgette Guyot

À la demande d'associations ou de municipalités, l'EGPE propose des conférences suivies d'intéressants débats, sur tous les thèmes touchant à la grand-parentalité. Exemples : "Les grands-parents, une chance pour la famille", à Antony, "Grand-parent-parents : une place pour chacun", à Poissy, "De parent à

### Psycho Généalogie

Avec Sylvie Houël

La mémoire familiale transmise à travers les générations agit à notre insu. Explorer l'inconscient transgénérationnel amène à repérer des événements répétitifs dans l'histoire de sa famille et permet de s'en libérer.

**Le jeudi de 10h30 à 12h30 ou 14h30 à 16h30** : 17 janv • 14 fév • 21 mars • 18 avril • 16 mai • 13 juin

### Atelier d'écriture

Avec Marie-Jo Audollent

Pour nous aider à fouiller dans la mémoire, à trier et à écrire ce que nous souhaitons et laisser des traces familiales qui pourraient être utiles à nos petits-enfants.

**Le jeudi de 14h30 à 16h30** : 17 janv • 7 fév • 21 mars • 11 avril • 6 juin

### Atelier de philosophie

Avec Geneviève Darmon

Pour mieux comprendre certains aspects importants du monde qui sera celui des enfants d'aujourd'hui. "Politique et morale : Machiavel, Weber" et "Les mutations de la démocratie contemporaine".

**Le jeudi de 16h30 à 18h30** : 17 janv • 7 fév • 28 février

### Regards et échanges sur l'actualité

Avec Jane Desnos

Comprendre les grandes lignes de l'actualité galopante et ses petits détails, à l'aide d'articles et d'échanges conviviaux.

**Le jeudi de 14h30 à 16h30** : 10 janv • 14 fév • 21 mars • 18 avril • 16 mai • 13 juin

### Les livres que nous aimons

Avec Élyette Joubert & Annie Sussel

Autour d'un livre que nous avons choisi en atelier, nous échangeons connaissances et points de vue, nous réfléchissons et partageons nos émotions.

**Le mardi à 14h** : 15 janv. autres dates dans la *Lettre de l'EGPE*

grand-parent", à Chatillon, "Grands-parents, une nouvelle génération d'aïeux", à Saint Mandé, etc.

**Pour toute intervention de l'EGPE**

> Conférence, aide à la mise en place d'atelier ou autre structure de réflexion de grands-parents : contacter le secrétariat de l'EGPE au 01 45 44 34 93.

## ÉCOUTE - ÉCHANGES

Responsable Marie-Claire Chain

À l'EGPE, sept écoutantes au téléphone, deux médiatrices et une psychologue, une avocate, six animateurs et animatrices d'ateliers réfléchissent, écoutent, soulagent et dynamisent.

## LES ENTRETIENS

### ALLÔ grands-parents 01 45 44 34 93

Pour ne pas rester isolé dans la souffrance ou le questionnement qui concernent votre famille : tous les thèmes peuvent être abordés "entre grands-parents", avec des interlocutrices formées, dans une relation positive.

• **Le lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h**. • **Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30**. • **Le vendredi de 9h30 à 12h**

### La médiation à l'EGPE

Dans un entretien confidentiel, le médiateur écoute la demande du grand-parent et, lorsqu'une démarche d'apaisement devient

possible, il peut proposer une rencontre avec les parents concernés ; une réelle communication peut alors se rétablir au bénéfice des petits-enfants. Les difficultés dans la transmission patrimoniale sont également abordées à l'EGPE.

**Sur RDV. Entretien préalable (30 €) ; rencontre grand(s)-parent(s) et enfant : 30 € pour chaque partie en présence.**

### Entretiens avec une psychologue

Ils sont conduits dans un esprit de reconstruction et de prise de distance : votre problème deviendra moins insupportable à vivre.

**Sur RDV. Participation : 30 €**

## ACTIVITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Responsable Élyette Joubert

### Les sorties culturelles

Avec Françoise Bousquet et Bernadette Alambret

Cycle sur l'art contemporain avec visites et sorties. Des soirées théâtre, à tarif intéressant, sont organisées sur tout le semestre.

**Dates** : dans la *Lettre de l'EGPE* et les *Flash Infos*. Inscriptions à l'EGPE

### Café cinéma

Avec Jacqueline Sylvain

Rencontres organisées pour se retrouver et échanger les impressions sur un film programmé, devant un jus de fruit ou un café.

**Le vendredi à 13h30** : 11 janv • 15 fév • 22 mars • 18 avril • 24 mai • 14 juin > Pour connaître le film et la salle, Tél. 01 45 44 34 93 le mercredi précédent. Billet payé sur place.

### Les mercredis avec nos petits-enfants

Responsables Élyette Joubert et Danièle Perruchon

**Visites et ateliers de création à 4 mains** portent sur l'éducation au développement durable avec la gestion des environnements, les dommages et risques encourus. Diverses autres thématiques seront abordées, sans oublier les aspects ludiques.

**RDV à 14h30** à l'accueil du site à visiter ou à l'EGPE pour les ateliers.

**1<sup>er</sup> atelier 2013 > le 16 janvier sur "L'évolution des paysages".**

> Autres rendez-vous communiqués dans la *Lettre de l'EGPE*.

Inscription au secrétariat de l'EGPE pour les ateliers ou visites.

**Participation : 7 € par personne.**

### Les ateliers informatiques

Avec Hervé Bruillard

**Assistance à domicile (sur PC ou Mac) Sur RDV. 1 heure : 25 €**

**Session à l'EGPE pour 3 personnes max. sur PC Sessions : 1h30 : 20 €.** Pour répondre aux questions sur les problèmes informatiques concernant l'utilisation de Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, de la messagerie, des réglages de la télévision (TNT) ou d'un smartphone.

### Les ateliers du langage

Avec Éli. Joubert et Annie Sussel

Une trentaine de grands-parents bénévoles EGPE ont pris le chemin des écoles maternelles pour développer l'aide au langage avec une action ludique pour permettre à des jeunes enfants d'apprendre à écouter, à mieux s'exprimer pour éviter violence ou isolement.

> Si cette activité vous intéresse, une matinée par semaine en dehors des congés scolaires, prenez contact avec l'EGPE.

### Tricotez Cœur

Responsable Monica Burckhardt

Tricotez cœur, 8000 tricoteuses, fête ses 10 ans en 2013, mais sollicite encore et encore des tricoteuses pour satisfaire les demandes de vêtements pour bébés, car les besoins des maternités augmentent sans cesse.

> Pour participer aussi à cette action, envoyez tout simplement vos coordonnées à l'EGPE - Tricotez cœur.

# Mes petits enfants sont orphelins

C'est un moment dramatique dans la vie d'un enfant quand il a à affronter le décès d'un de ses parents. Le rôle des grands-parents est essentiel car il reste le "médiateur de la mémoire". L'EGPE a organisé deux journées de formation pour sa commission Ecoutes/Echange grâce à l'aide de l'OCIRP.

Les 17 intervenants de la commission Écoute-Echange de l'EGPE apportent aide et soutien aux grands parents qui sont en situation de détresse psychologique en raison de tensions familiales. Cette démarche s'effectue par de l'écoute au téléphone, des entretiens individuels avec psychologues, de la médiation familiales et des groupes de paroles (cf. la page Activités).

Depuis plusieurs années l'équipe éprouve le besoin d'une meilleure connaissance de cette population oubliée, invisible que sont les enfants en deuil d'un ou de leur deux parents et qui représentent aujourd'hui en France quelque 800.000 jeunes de moins de 25 ans (Ined 2003). L'aide de l'OCIRP (cf. encadré) a permis à l'ensemble de l'équipe de suivre une formation sensibilisant aux réalités de la situation et apportant une aide dans l'adaptation du conseil. Un enfant doit connaître son histoire, pour rendre possible sa résilience, c'est-à-dire sa capacité à surmonter les traumatismes. Aujourd'hui encore, le décès d'un parent, ou a fortiori des deux parents, reste généralement un état mal communiqué dans les familles. Et pourtant, l'enfant a besoin de s'inscrire dans une lignée, de conserver une image vivante du parent disparu.

## TOUT DE SUITE APRÈS LE DÉCÈS

Quelles sont les demandes de l'enfant ? Voir son papa ou sa maman décédé, ou pas ? Aller à la cérémonie religieuse s'il y en a, ou pas : « Un petit garçon de 11 ans a voulu lire lui-même un texte à l'église. Finalement, cela a été extrêmement positif pour ce garçon, adulte épanoui maintenant. »

## L'ENFANT QUI NE PLEURE PAS:

« Comment aborder l'enfant qui ne pleure pas, qui ne parle pas qui ne dit rien, qui joue tranquillement... » Il est important de ne pas laisser l'enfant seul avec son chagrin et d'aller parler avec lui, même s'il ne demande rien : « S'il joue seul, aller s'asseoir à

côté de lui et proposer de jouer avec lui. »

L'enfant peut aussi se sentir abandonné : « Lors de l'enterrement d'une maman laissant deux enfants de 5 et 7 ans, j'ai senti le désarroi infini, la solitude des enfants qui jouaient tout seuls. Je suis allée vers eux pour leur parler et jouer avec eux. »

Faire attention à la dépression de l'enfant qui ne doit pas durer trop longtemps.

## Questions à se poser en vrac

- À quel âge les petits enfants ont perdu un ou deux parents ?
- Quel est le parent disparu ? Le père, la mère ?
- Meurt-il à la suite d'une maladie, d'un accident ?
- Ce parent disparu est-il le fils ou la fille de l'un ou l'autre grand parent ?
- L'enfant orphelin a-t-il des frères et sœurs ?
- Quelle était la situation du parent décédé : en couple ou divorcé ?

## LA PLACE DE LA GRAND-MÈRE

« Quand la maman est décédée, la tentation a été grande de vouloir jouer un rôle réparateur et de répondre à l'appel d'un fils en

souffrance. J'ai choisi de rester à distance – pas trop, bien sûr. Il fallait laisser la place vide pour qu'ils puissent trouver des moyens par eux-mêmes d'y faire face. Je vais les voir régulièrement. Discrètement j'évoque leur maman. Au début ma petite-fille m'a vécue comme un oiseau de malheur : "Retourne chez toi, je veux ma maman". Tous les trois sont comme dans un cocon où ils se tiennent chaud. Ils ont besoin du contact avec une femme jeune. Difficile de mesurer l'impact d'un tel drame sur des petits. Ils ont maintenant 11 et 9 ans. J'ai le sentiment que les câlins sont réservés au papa et avant, à la maman. Je respecte. »

## QUAND L'ENFANT SE SENT EN SITUATION DE RESPONSABILITÉ

Il y a aussi le risque que l'enfant se sente pour le parent restant en position de soutien.

Nous avons également perçu que l'enfant parfois ne s'autorise à aller mal que lorsqu'il sent que sont parent restant va mieux.

## REPRÉSENTATIONS DE L'ENFANT ORPHELIN

Le parent décédé est souvent idéalisé dans la mémoire de l'enfant. Cela dépend évidemment de la manière dont la famille et le parent restant et les grands parents vont en parler : photos, lé-

gendes familiales, évocation du souvenir par les frères et sœurs aînés de l'orphelin.

Ne pas oublier la première année sans le papa ou la maman, les dates anniversaires, les Noël, les vacances, l'école et la Fête des Mères. Enfin, ont aussi été évoquées la culpabilité du survivant, son incapacité de parler de son conjoint aux enfants. D'où l'importance des grands parents, en retrait, et maîtrisant leur propre chagrin.

Il n'est pas nécessaire de tout dire. Il s'agit de respecter la sensibilité et l'imaginaire de l'enfant. ● **Sophie de la Boutresse et Marie-Claire Chain**

## Une enquête pour mieux cerner les besoins

On recense actuellement environ 500 000 jeunes orphelins de moins de 21 ans en France. Leur réalité statistique n'existe pas. Leur nombre est fondu dans les chiffres de la "population monoparentale", dont on ne tire qu'une estimation : un enfant par classe de collège serait concerné et presque deux par classe de lycée. C'est pourquoi la Fédération des associations de conjoints survivants (Favec), unie à l'Union nationale des associations familiales (Unaf), a réalisé une enquête nationale. Pour mieux cerner les besoins, saisis chaque jour par de nombreux appels. Unanimes, les orphelins ont la même supplique, conclusive de l'étude : « dire la vérité et parler de la mort du défunt. »

\* « Études et résultats », N° 668, 2008.



## Orphelin et inconnu, ça fait beaucoup... La Fondation OCIRP a trouvé que ça faisait trop !

Dans le prolongement de sa mission l'OCIRP\* a choisi de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et de s'engager dans des missions d'intérêt général. En créant cette fondation "Au cœur de la famille" en 2009, l'OCIRP élargi son action pour soutenir les familles face aux risques de la vie. La Fondation se préoccupe plus particulièrement d'une population méconnue aujourd'hui en France : les orphelins. Ces enfants et jeunes en deuil sont englobés dans le groupe des fa-

milles monoparentales et délaissés par la recherche alors qu'ils ont un destin particulier en devant faire face à l'absence et ses conséquences qui sont d'ordre psychologique, affectif, relationnel, financier ou matériel...

\* OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) est une union regroupant des organismes de prévoyance à gestion paritaire.



## POUR VIVRE AU MIEUX VOTRE HIVER

# À vos fourneaux mais aussi à vos baskets!

Souvent, en hiver, on a l'impression d'avoir plus faim, on n'a pas trop le moral et tendance à manger plus. La chute des températures, l'humidité et le manque de soleil nous rendent plus sensible à la fatigue et à la déprime. Adapter son alimentation nous permet de lutter contre cela et de renforcer nos défenses contre les infections ORL.

### LES MICRONUTRIMENTS

Le quinté des micronutriments apportés par notre alimentation, rempart contre les infections hivernales :

▪ **la vitamine C** > aide à stimuler nos défenses contre les agressions (stress et infections). Consommée dès les premiers symptômes, elle peut aider par exemple, à réduire la durée du rhume. Des études montrent qu'une alimentation riche en vitamine C (fruits et légumes) est associée à une réduction du risque de maladie cardiovasculaire. Par contre, cette relation tend à disparaître lorsque la vitamine est apportée sous forme de suppléments médicamenteux. Pour assurer la couverture des besoins quotidiens en vitamine C, il est re-

commandé de consommer environ 500 g de fruits et légumes par jour.

▪ **Le zinc** > est un oligo-élément nécessaire au bon fonctionnement du système de défense de l'organisme. Si les apports alimentaires en zinc sont insuffisants, des infections à répétition et des troubles de l'odorat et du goût peuvent apparaître. Ce sont surtout les aliments d'origine animale tels que huîtres, crevettes, viande de bœuf, foie - veau, porc, bœuf -, jaune d'œuf, poissons gras et crustacés qui sont riches en zinc.

▪ **La vitamine D** > indispensable pour la fixation du calcium par l'os, aide à lutter contre les infections. Elle est surtout fabriquée par la peau, sous l'effet du soleil. Le reste de la vitamine D est apporté par l'alimentation, surtout par les huiles de poissons, poissons, beurre, céréales, jaune d'œuf, foies d'animaux et aussi un peu le lait.

▪ **La vitamine E** exerce un effet protecteur vis-à-vis des maladies liées à l'inflammation. Elle agit en partenariat avec les autres systèmes de défense, notamment avec la vitamine C. La vitamine E étant liposoluble, on la retrouve princi-

palement dans les matières grasses et les sources les plus importantes sont les margarines et les huiles végétales (tournesol, colza, soja pépins de raisin, olive et noix), les fruits oléagineux (noisette, amande, noix, de pécan, de cajou), les germes de céréales (blé), le beurre. Les fruits (kiwi, avocat, mangue) et les légumes à feuilles vertes, sont la 2<sup>e</sup> source de vitamine E.

▪ **Le fer** > Un manque de fer se traduit par de la fatigue, une pâleur, la répétition d'infections. Cela concerne surtout les femmes (25 %) qui ont besoin d'environ deux fois plus de fer que les hommes. Le fer hémique des produits animaux (viande rouge, boudin, foie de volailles, d'agneau, abats,) est beaucoup mieux absorbé par notre corps que celui des produits végétaux (lentilles, épinards, germes de blé, pois chiches...).

Au lieu de prendre des compléments alimentaires, commencez par faire attention à votre alimentation.

Docteur Martine Pellae, Praticien  
Consultant Hospitalier  
Nutrition/diabétologie,  
Hôp.Bichat, Paris

### Le menu idéal en hiver... des légumes et fruits de saison

Pour commencer une journée, veillez à ce que le petit-déjeuner soit complet: blé, sous forme de pain ou de céréales, du beurre, un produit laitier et un fruit ou jus de fruit. Consommez des agrumes, riches en vitamine C, pour garder la forme par temps froid et des noix qui donneront du tonus grâce à leur teneur en vitamine E, calcium et phosphore. Avec les légumes de saison, faites le plein de vitamine C en mangeant chou et endives (riche en sélénium), navets (potassium et calcium) mais aussi poireaux, source de minéraux et potiron (potassium). Des protéines d'origine animale (viande, œuf ou poisson), à chaque repas car elles apportent du fer. Mettez du beurre frais dans les légumes. Le beurre est riche en vitamine A qui joue un rôle dans le mécanisme de défense du corps. Le beurre est source de vitamines D et E. Choisissez aussi le lait pour diluer vos potages et pour vos cafés, thés et chocolats chauds, sources d'hydratation à ne pas négliger.

## 3 PRODUITS LAITIERS PAR JOUR, C'EST FACILE

pour les **grands-parents** comme pour les **petits-enfants**

par exemple :



1 bol de lait le matin



1 part de fromage à midi



1 yaourt le soir

**Idées pratiques**

Au petit déjeuner, le **lait** et les yaourts à boire se mélangent aux céréales, le fromage blanc se marie bien à la compote. Pensez à utiliser le lait dans les gratins, flans, crèmes...

Confectionnez des tartes avec les restes de **fromage**, écrasés à la fourchette et malaxés à de la crème fraîche et un œuf.

Pensez au plat unique accompagné d'une salade : fondue savoyarde, raclette ou plateau de fromages.

Assaisonnez salades et crudités avec des sauces au **yaourt** ou au fromage blanc mélangé à du vinaigre ou du citron.

A cuisiner  
avec vos petits-enfants  
qui vont adorer !



### Riz au lait

Cuisson : 45 mn à 1h à feu très doux  
Quantité : 4 personnes

#### Ingrédients :

1 litre de lait  
100 g de riz blanc rond  
1 sachet de sucre vanillé  
5 cuillères à soupe de sucre

#### Recette :

Faire bouillir le lait avec le sucre et le sucre vanillé.

Lorsque le lait bout, jeter le riz en pluie et baisser le feu pour que l'ébullition soit très lente, le riz doit cuire très lentement. Remuer souvent, surtout en fin de cuisson. Lorsqu'il reste encore un peu de lait au-dessus du riz, couper le feu et laisser refroidir ; le riz va finir de s'imbibber de lait en refroidissant.

Verser le riz au lait dans les ramequins.

A déguster tiède ou froid.



### Le saviez-vous ?

- Ne jetez pas l'eau qui se trouve à la surface du yaourt, c'est un concentré de calcium.
- Le lait et les produits laitiers apportent aussi des vitamines (A, B et D), du phosphore, lié au calcium dans l'os et les dents et des minéraux comme le potassium, le magnésium et des oligoéléments : zinc, sélénium, iode.



## ÉVÉNEMENT

# Vous êtes invité(e) à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'EGPE jeudi 11 avril 2013

Salle des fêtes de la mairie du XI<sup>e</sup>, Place Saint Sulpice

### L'assemblée générale de l'EGPE se tiendra en deux temps :

#### 9 h à 10 h : Assemblée statutaire

(ne concerne que les adhérents de l'EGPE)

Rapport moral, financier, activités

Élections (ne peuvent prendre part au vote que les adhérents à jour de leur cotisation 2012)

#### 10 h 30 précises - 13 h Assemblée générale ouverte à tous

### AU PROGRAMME

Bilan de l'année 2012 et perspectives 2013.

- Les nouvelles configurations de la famille : les mutations de la filiation,
- Exposés et débats.
- Comment comprendre les conséquences des nouvelles formes de famille sur la filiation

### INTERVENANTS

**Monique BAUJARD**, directrice du Service national Famille et Société de la Conférence des Évêques de France

**Daniel COUM**, psychologue clinicien, Directeur de Parentel

**Pierre LEVY-SOUSSAN**, pédopsychiatre et psychanalyste, spécialiste de l'adoption.

**Irène THERY**, sociologue spécialiste du droit, de la famille et de la vie privée, directrice d'études à l'EHESS (sous réserve)

**13 h - Un pot amical** clôturera l'assemblée

Mairie du VI<sup>e</sup>, 76 rue Bonaparte/place St Sulpice, 75006  
Métro Saint Sulpice – Bus 63, 70, 84, 86, 87, 96

Merci de bien vouloir nous informer de votre présence au 01 45 44 34 93, ou par email [egpe@wanadoo.fr](mailto:egpe@wanadoo.fr) afin de nous permettre d'aménager la salle et le buffet selon le nombre de participants

## Pour préparer l'assemblée générale...

### Des membres de l'EGPE témoignent :

- « Très proche de moi, je connais un exemple très réussi d'une famille « différente ».

Deux amies vivent en couple depuis plus de dix ans. Elles ont désiré et élèvent le fils de l'une d'elle. Petit garçon épanoui, heureux, qui adore la vie...

Depuis le premier jour, les grands-parents de chaque côté (pourtant très traditionnels !), entourent et aiment cet enfant, tout autant que leurs autres petits-enfants issus de familles « classiques ». Je pense que cette présence et cette affection sont très importantes et participent à l'équilibre de l'enfant et de la cellule familiale. Que sera l'avenir ? On ne le sait pas. Mais la grand-mère est confiante.

- Mon petit-fils ne m'est biologiquement rien, il est le fils du fils

de mon mari... mais je l'ai tenu dans mes bras dès le jour de sa naissance, et je l'aime vraiment comme mon petit-fils. En même temps, tout au fond de moi, je ne ressens pas la même chose qu'avec mes autres petits fils, nés de mon fils... Je ne sais rien de l'enfance de son père, je ne peux rien en dire à ce petit-fils...

- Une grand-mère nous faisait part de la situation qu'elle vivait : sa fille est pacsée avec une autre femme, et elles se sont l'une et l'autre fait faire un enfant (elle ne dit pas comment). Les deux jeunes femmes élèvent donc ensemble les deux enfants. La grand-mère a fini par accepter cette situation et reçoit les deux enfants, elle accueille celui de « l'autre » comme « le sien » Mais l'enfant de sa fille, et celui de la compagne de sa fille... ce n'est pas pareil... Et les enfants sont encore très jeunes, mais comment cela se passera-t-il lorsqu'ils grandiront ? La grand-mère est bien inquiète...

### Donner nous votre avis en répondant à ces quelques questions, et posez les sujets que vous aimeriez voir débattus lors de l'AG

#### Connaissez-vous, dans votre entourage ou votre famille, des situations de filiation "non traditionnelles" ?

- |                                      |                              |                              |
|--------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Enfants issus d'un « autre » mariage | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Enfants adoptés                      | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Mère célibataire                     | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Enfants dans un couple homosexuel    | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Autre situation (merci de préciser)  |                              |                              |

#### Diriez-vous que c'est un problème....

- |                           |                              |                              |
|---------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Pour la société           | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Pour votre famille        | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Pour vous personnellement | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Pour votre conjoint       | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Pour les enfants          | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

#### Dans ce contexte, quelles questions souhaiteriez-vous poser aux intervenants lors de l'AG du 11 Avril ?

.....

.....

.....

.....

.....

Envoyez nous vos réponses et questions : par email à [egpe@wanadoo.fr](mailto:egpe@wanadoo.fr)  
ou sur papier libre à : EGPE, 12 rue Chomel, 75007 PARIS

### ÉCOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPÉENS PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

12, rue Chomel - 75007 PARIS  
Tél.: 01 45 44 34 93 - Fax: 01 45 44 33 87  
E-mail: [egpe@wanadoo.fr](mailto:egpe@wanadoo.fr)



L'EGPE Paris IDF est membre de la Fédération Française des EGPE

PRÉSIDENT Yves Boutonnat  
FONDATRICE Marie-Françoise Fuchs  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Yves Boutonnat  
COORDINATION Georgette Guyot

[www.allo-grandparents.fr](http://www.allo-grandparents.fr)

RÉDACTION Agence Atouts Presse Senior ([www.atouts-presse.com](http://www.atouts-presse.com))

2 rue Alphonse Daudet - 75014 Paris  
Tél.: 06 07 53 95 26 ou 06 07 76 39 41

MAQUETTE Caroline Paux CP Médias  
18, rue Perrot - 92240 Malakoff - Tél.: 01 46 12 96 92

IMPRESSION BB Impressions  
93330 Neuilly-sur-Marne

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

